L’OMS accorde une autorisation d’utilisation d’urgence pour le vaccin d’Oxford/AstraZeneca produit par SKBio et par Serum Institute of India

Abderrahim DERRAJI - 2021-02-17 15:54:26 - Vu sur pharmacie.ma

D’après un communiqué du 15 février, L’Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué qu’elle a autorisé le deux versions du vaccin d’AstraZeneca/Oxford contre la COVID-19 pour une utilisation d’urgence (EUL). Elle a également donné son feu vert pour que ces vaccins soient déployés à l’échelle mondiale par l’intermédiaire du Mécanisme COVAX. Les vaccins autorisés par l'organisation onusienne sont produits par AstraZeneca-SKBio (République de Corée) et par le Serum Institute of India. Cette autorisation d’utilisation d’urgence fait suite à une évaluation de la qualité, l’innocuité et l’efficacité des vaccins contre la COVID-19. Elle est primordiale à l’approvisionnement en vaccins à travers le Mécanisme COVAX. Cette autorisation permet également aux différents pays d’accélérer leur propre approbation réglementaire pour l’importation et l’administration des vaccins contre la COVID-19. «Les pays qui n’ont pas accès aux vaccins à ce jour pourront enfin commencer à vacciner leurs soignants et leurs populations à risque et contribuer ainsi à l’objectif du Mécanisme COVAX tendant à une distribution équitable des vaccins. Mais nous devons maintenir la pression pour répondre aux besoins des populations prioritaires partout et faciliter l’accès au vaccin à l’échelle mondiale. Pour ce faire, premièrement, les capacités de fabrication doivent être renforcées et, deuxièmement, les laboratoires doivent soumettre précocement leurs vaccins à l’OMS pour qu’elle les examine », a déclaré la Dre Mariângela Simão, Sous-Directrice générale de l’OMS chargée de l’accès aux médicaments et aux produits de santé. Le vaccin d’AstraZeneca a été examiné le 8 février par le Groupe consultatif stratégique d’experts sur la vaccination (SAGE) de l’OMS. Ce dernier formule des recommandations sur l’utilisation des vaccins dans les populations. En ce qui concerne ce vaccin, Le SAGE a recommandé le vaccin pour tous les groupes d’âge à partir de 18 ans.